

Départ : Parking à l'église..

Prendre à droite la rue de l'Église, puis la rue du Presbytère.

0,5 km : Avant le croisement avec la D 116, prendre à gauche le chemin des Pompiers. Tourner à droite dans le chemin longeant un fossé vers Longreau pour déboucher dans la rue de Longreau au Gué-de-Longroi.

2 km : Tourner à gauche dans le chemin de la Ville, puis de nouveau à gauche dans la rue de la Vallée.

3 km : Prendre à droite la ruelle à Manchon. Au bout, tourner à gauche. À Angles, traverser la D 12211 et la longer sur 15 m à gauche pour prendre le chemin à droite.

À la fourche, tourner à gauche.

4,1 km : Au moulin de Ville, prendre à droite la D 3316 jusqu'à la station de pompage. Tourner à gauche dans le chemin vers Longseult en suivant l'ancienne voie ferrée.

5,4 km : Prendre la D 122 à droite sur 200 m. Après le moulin de Longseult, tourner à gauche en longeant les bois jusqu'au moulin de Poissac. Prendre à gauche vers Cossonville, puis longer la D 19 sur 50 m.










7,5 km : Monter à gauche en lisière de bois. À l'ancienne voie ferrée, tourner à droite deux fois, puis à gauche. Tourner à gauche pour traverser la voie ferrée, puis le gué. Aux Roches, tourner à gauche entre la rivière et l'étang.

11,2 km : Possibilité de continuer tout droit. Tourner à droite dans le chemin qui serpente, puis à gauche pour rejoindre Garnet par le chemin des Sablons. Descendre la rue des Acacias, puis monter à droite la sente de l'église qui débute entre deux maisons et arrive à l'église.

13 km : Arrivée au parking



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse